

## AVIS de COURSE

### TROPHEE ST CLAIR 2015.

**Samedi 30 et Dimanche 31 mai 2015**

**Comptant pour les classements du 16<sup>ème</sup> Trophée Départemental Habitable de l'Hérault**

**Grade : 5 B**

**Autorité organisatrice : Société Nautique de Sète**

#### **1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1-** les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1-2** Le Règlement du 16<sup>ème</sup> Trophée Départemental Habitable de l'Hérault
- 1.3-** les Règlements Fédéraux,
- 1-4-** les règles de course de la classe HN
- 1-5** La section B du RIPPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV.

#### **2 PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la ffVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### **3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

**3-1** -La régata est ouverte à :

**3.1.1-** tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale armés au minimum en Catégorie C de conception et homologables pour pouvoir naviguer à moins de 6 milles d'un abri. des classe

**3.1.2-** tous les bateaux du système à handicap OSIRIS HABITABLES

**3.2-** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- Les licences journalières seront autorisées pour les équipiers
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- Carte d'identité Osiris en cours de validité obligatoire

#### **4 DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivant:

Classes : A, B, C, L, R1, R2 : 35 €

Classes D, E, F, R3 : 45 €,

#### **5 PROGRAMME**

Samedi 30 mai 2015

9:00 à 11:00 H Confirmation des inscriptions  
Contrôles des certificats de jauge

12:30 Briefing Skipper

13:00 1<sup>er</sup> signal d'avertissement

19:00 Annonce des résultats Course du jour

Buffet dinatoire : 10 € par personne embarquée.

Dimanche 31 mai 2015

9:30 Briefing

10:00 Mise à disposition sur l'eau pour courses à suivre

17:00 Proclamation des résultats et Remise des prix

#### **6 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les Instructions de Course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la Prescription Fédérale.

#### **7 PARCOURS**

Les parcours sont de type : Côtier et / ou Construits.

L'emplacement de la zone de course est le plan d'eau de Sète Golfe du Lion.

#### **8 CLASSEMENT**

Application du système « H » tel que défini en 3.6 des Règles de courses de la Classe OSIRIS Habitables.

Toutes les courses seront courues au coefficient 1.

Aucune course ne sera retirable.

Pour l'attribution du Challenge, il sera retenu le classement toutes classes.

#### **9 PLACE AU PORT**

Des places de stationnement à Port Saint Clair sont mises gratuitement à la disposition des participants. Pour réserver, contacter la Capitainerie au

04 67 74 98 97

#### **10 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**

Les quillards ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

#### **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**12 PRIX:**

Sans objet.

**13 DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa propre responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel ou corporel.

**14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**SOCIETE NAUTIQUE DE SETE - Base Tabarly-Môle Saint Louis**

**34200 SETE**

tél : 04 67 74 86 16 : email: [voilesportive@snsete.com](mailto:voilesportive@snsete.com)